

Le 25 septembre 2020

À TOUS LES PARENTS DES ÉLÈVES ET LES MEMBRES
DU PERSONNEL QUI FRÉQUENTENT L'ÉCOLE ÉLISABETH-TURGEON

Objet : Résultats des tests sur la concentration de plomb dans l'eau

Madame,
Monsieur,

Nous vous informons que tous les points d'eau de l'école Élisabeth-Turgeon ont été testés. Les résultats obtenus démontrent que certaines fontaines et/ou robinets ont une concentration de plomb supérieure à la nouvelle norme de Santé Canada, norme maintenant adoptée par le gouvernement du Québec.

Cependant, aucun point d'eau n'a été condamné puisque la mesure de la teneur en plomb est supérieure à la norme au début de l'écoulement de l'eau mais redevient conforme après 30 secondes d'écoulement. Des restrictions exigeant de faire couler l'eau une minute avant de la consommer demeurent donc en vigueur pour ces points d'eau. Des affiches en ce sens ont été mises en place et des mesures seront prises pour résoudre la problématique, en conformité avec [la procédure qui nous a été transmise](#). Vous serez informés lorsque la situation sera rétablie.

Les points d'eau potable dont les teneurs en plomb étaient conformes demeurent donc accessibles et les élèves peuvent y boire en toute sécurité.

Nous vous rappelons que cette opération a été réalisée à la demande du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le but de garantir que l'eau est sans danger pour votre enfant.

Pour obtenir plus d'informations sur les tests en cours dans l'ensemble des écoles, vous pouvez consulter la page Web suivante : www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/referencs/plomb-dans-leau-des-ecoles-du-quebec.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.



CR/mg

Carl Ruest, ing. – Directeur
Service des ressources matérielles